



PROCES VERBAL du BUREAU DIRECTEUR **Vendredi 06 juin 2025 en consultation électronique**

Ont participé à la consultation : Nicolas MARAIS, Philippe LEMAITRE, Yannick PETIT Mathilde DESMEULLES, Patrick DEMAIRE, Christelle INDRIUNAS, Morgane LELIEVRE, David DROULLON, Franck PROUFF et Jessica BARBIER.

Ordre du Jour :

- 1) Validation des clubs retenus pour participer au championnat de France -18 ans masculins pour la saison 2025 / 2026.
- 2) Validation des clubs retenus pour participer au championnat de France -17 ans féminins pour la saison 2025 /2026.

La consultation électronique a débuté le mercredi 4 juin 2024 à 16h00 et s'est clôturée le vendredi 6 juin 2025 à 12h00.

1) Validation des clubs retenus pour participer au championnat de France -18 ans masculins pour la saison 2025/2026.

En préambule, Franck PROUFF informe que compte tenu des résultats obtenus par les clubs Normands engagés en championnat de France –18 ans cette saison, la **Ligue de Normandie disposera de 5 places pour le Championnat de France -18 ans lors de la saison 2025 / 2025, soit une place de plus que sur la saison 2024/2025.**

4.1 Règlement entraîneurs autorisés.

Présence d'un entraîneur autorisé sur le banc qui doit être titulaire d'un des diplômes requis et noté en officiel A sur la FDME (un club pourra proposer plusieurs personnes ayant le niveau de diplôme requis). Les diplômes requis :

- le certificat « Former des jeunes » ou le certificat « Performer avec des adultes », ou le diplôme « Entraîneur interrégional jeune », ou le diplôme « Entraîneur interrégional adultes » ou le DE ou le BE.

Les clubs de **CAEN HB, ENTENTE SEINE EURE ITON, ES FALAISE CALVADOS ET LA JS CHERBOURG** se sont maintenus sportivement et conservent leur place à ce niveau.

Un appel à candidature a été diffusé pour l'attribution de la 5^{ème} place

Deux dossiers ont été reçus.

- GONFREVILLE HANDBALL
- ROUEN 76 HB

L'étude des 2 dossiers effectuée par Franck PROUFF a porté notamment sur 5 points importants, à savoir :

- Encadrement titulaire du Titre 5
- Nombre de joueurs en structure Pôle (site accession et excellence)
- Résultats des équipes jeunes -17 au niveau régional saison 2024 / 2025
- Profils des joueurs mentionnés sur la liste pour évoluer en U18 France saison 2025 / 2026
- Capacité à maintenir le niveau de jeu à l'issue de la saison 2024 / 2025
- Volonté de développer la formation des jeunes joueurs

Après analyse de ces deux dossiers, il est proposé au Bureau Directeur d'attribuer la 5^{ème} place au club de **GONFREVILLE HB**.

En accord avec Franck PROUFF – responsable du PPF Masculin en Normandie, le Bureau Directeur valide à l'unanimité l'attribution de la 5^{ème} place au club de **GONFREVILLE HB** pour évoluer en championnat de France U18 masculins saison 2025 / 2026.

2) Validation des clubs retenus pour participer au championnat de France -17 ans féminins saison 2025 / 2026

Jessica BARBIER informe que, compte tenu des résultats obtenus par les clubs Normands engagés en championnat de France –17 ans féminins cette saison, la **Ligue de Normandie disposera de 6 places pour le Championnat de France -17 ans lors de la saison 2025/2026, soit 1 de plus que sur la saison 2024/2025.**

4.1 Règlement entraîneurs autorisés.

Présence d'un entraîneur autorisé sur le banc qui doit être titulaire d'un des diplômes requis et noté en officiel A sur la FDME (un club pourra proposer plusieurs personnes ayant le niveau de diplôme requis). Les diplômes requis :

- le certificat « Former des jeunes » ou le certificat « Performer avec des adultes », ou le diplôme « Entraîneur interrégional jeune », ou le diplôme « Entraîneur interrégional adultes » ou le DE ou le BE.

Les clubs de **L'ENTENTE EURE HANDBALL FEMININ, ROUEN HB ET ENTENTE TERRE ET MER (PL Granville)** se sont maintenus sportivement et conservent leur place à ce niveau.

En lien avec l'implantation des sites d'accession du Havre ainsi que de Caen et l'accueil des joueuses au sein de ce parcours, Jessica BARBIER propose **d'attribuer la 4^{ème} et 5^{ème} place au HAVRE AC et ENTENTE HANDBALL FEMININ 14 (CL COLOMBELLES)**

Concernant l'attribution de la 6^{ème} place, un dossier de candidature complet respectant l'ensemble des critères est porté par L'ENTENTE HANDBALL CENTRE MANCHE (ASPTT SAINT LO). Jessica BARBIER est favorable à l'attribution de cette 6^{ème} place à L'ENTENTE HANDBALL CENTRE MANCHE (ASPTT Saint Lo)

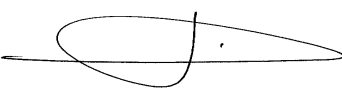
En accord avec Jessica BARBIER – responsable du PPF Féminin en Normandie, le Bureau Directeur valide à l'unanimité l'attribution des 4^{ème} 5^{ème} et 6^{ème} au **HAVRE AC et ENTENTE HANDBALL FEMININ 14 (CL COLOMBELLES) ET A L'ENTENTE HANDBALL CENTRE MANCHE (ASPTT SAINT LO)** pour évoluer en championnat de France U17 féminins lors de la saison 2025 / 2026.

Philippe LEMAITRE



Secrétaire Général

Nicolas MARAIS



Président LNHB